

Le rôle du notaire

Par **Abuh**, le **23/09/2012** à **10:17**

Bonjour,

Cette année je me suis lancée dans un DUT CJ, néanmoins c'est vraiment tout nouveau pour moi étant donné que je n'ai jamais étudié le droit. Je m'excuse donc d'avance si je n'ai pas posté au bon endroit...

J'ai donc une dissertation juridique à faire qui témoigne du rôle du notaire. Cependant tout est flou pour moi, j'aurais donc aimé que quelqu'un m'éclaire un peu.

Dans l'introduction, dois-je faire :

- Une phrase d'accroche
- Définir le métier de notaire
- Le contexte (historique? depuis quand existe elle ?) de la profession
- Problématique
- Annonce du plan ?

En outre, je sais que la phrase d'accroche est obligatoire. Mon professeur nous a conseillé d'insérer une citation au sein de notre introduction mais je ne vois vraiment pas ce que je pourrais mettre...

Merci bien.

Par **Newjurist**, le **23/09/2012** à **13:42**

Bonjour,

vu qu'il s'agit d'une dissertation juridique demandée, je pensais que la méthode de la dissertation juridique s'impose.

Alors oui, utilisez les différentes phases de l'introduction.

La phrase d'accroche : cherchez sur google Notaire citations, vous devriez trouver quelque chose -notamment de Balzac- qui s'apparente à votre sujet.

Définissez le métier- Ici, vous pouvez parler de l'historique de la profession.

Dans le contexte ou intérêt du sujet : je dirais qu'il existait, il y a peu, un désir de faire disparaître la profession de notaire et de l'incorporer dans la profession d'avocat (faire une profession unique).

Pour la problématique : vous devez dresser une vraie problématique parce que : "Qu'est que le rôle du notaire?" N'est pas une problématique juridique mais va seulement être l'exposé

des différentes tâches que peut remplir le notaire :). Il s'agit de prendre position.

Par **Abuh**, le **23/09/2012** à **15:31**

Merci beaucoup pour ces pistes et notamment pour la phrase d'accroche (j'ai trouvé !)

Je pensais partir sur un plan assez simpliste : I/ Statut du Notaire

1. Sa place au sein de l'appareil judiciaire
2. La formation du notaire, accès à la profession.

II/ Pouvoirs du notaire

1. Son rôle, ses responsabilités
2. Ses domaines d'intervention

Si je comprends bien, je suis donc bien loin du travail attendu?

Je vais tâcher de me renseigner sur ce projet de profession unique. A ce moment la, s'agirait il de témoigner à travers l'intérêt du sujet de la volonté de certains à mettre en place une profession unique? Puis, dans la problématique démontrer ce qui a amené certains à vouloir cette profession unique, et donc remettre en cause l'efficacité du notaire ? Et dans le développement prendre position ?

C'est vraiment nouveau pour moi tout ça, merci de votre aide..

Par **Newjurist**, le **23/09/2012** à **15:42**

Le but d'une dissertation juridique est de répondre à votre problématique par le plan.

Quelle est votre problématique ?

Vu que c'est un projet, vous ne devez pas faire tout autour de ce projet mais vous pouvez en parler dans votre II-B en tant que limite à la profession. C'est à dire que certains s'interrogent sur l'intérêt de cette profession. Pour résumé, est-ce qu'un avocat ne pourrait pas remplir le travail d'un notaire? L'inverse est plus délicat.

C'est un questionnement que vous pouvez apporter à votre étude sur le rôle de notaire. Ça peut faire une petite partie (B).

Petit rappel : I- A- B- II A- B-

si vous voulez faire des petits 1- et 2-,

c'est

I-

Chapeau (je l'explique au II)

A-

Expliquez votre division 1. et 2.

- 1-
- 2-

Phrase(s) liant A et B

B-

Expliquez division...

- 1-
- 2-

Phrase(s) liant I et II

II

Chapeau : faire une phrase développant le contenu du II. Du style : Le rôle et les responsabilités du notaire (A) amène à s'interroger sur ses domaines d'intervention (B)

A-

Expliquez division

- 1.
- 2.

Phrase(s) : lien entre le A et Le B

B-

Expliquez division

- 1.
- 2.

Si vous décidez de mettre 1. et 2. vous devez en mettre pour chaque partie (ce qui est long et fastidieux). Ce n'est pas demandé en première année normalement.

Par **Abuh**, le **23/09/2012** à **15:56**

Merci beaucoup pour cette correction de plan!

S'agirait t-il donc de partir plus sur un plan Principe/Limite? Ou puis-je prendre un plan comme celui ci dessous :

I/ Le statut du Notaire

A. Sa place au sein de l'appareil judiciaire

B. La formation du notaire et l'accès à la profession.

Transition

II/ Pouvoirs du notaire

A. Son rôle, ses responsabilités

B. Un domaine d'intervention diversifié mais finalement remis en cause

Et en problématique, il s'agit de faire une question qui regroupe les suivantes: Le notaire est-il indispensable au sein de l'appareil judiciaire ? Son travail ne pourrait-il pas être effectué par un autre? (Mieux formulée bien-sûr)

Si je décide d'inclure ce point au sein de mon II/B/ Puis-je faire un élargissement à la fin, par exemple imaginer les conséquences que pourrait engendrer ce projet si il celui-ci avait été accepté ? (J'ai cru comprendre qu'il avait été refusé en 2009)

Par **Camille**, le **23/09/2012** à **18:33**

Bonjour,

Juste, au passage, attention de ne pas confondre deux notions.

On ne peut pas dire qu'un notaire a une place dans l'appareil [s]judiciaire[/s]. Dans l'appareil [s]juridique[/s], peut-être, suivant le sens qu'on donne à cette dernière expression.

Par **Newjurist**, le **24/09/2012** à **00:14**

Vous pouvez très bien garder votre plan en insérant ce débat.

Même si ce projet n'a pas été accepté (nombreux sont les projets non acceptés qui renaissent et sont acceptés notamment Lisbonne reprenant les idées du projet de constitution de 2004 - petite digression-), la disparition de la profession d'avoué montre bien qu'on tend vers une grande profession de Droit qui réunirait certaines professions, comme avocat (avoué depuis peu) notaire.

Vous pouvez en effet en parler dans votre II/ B/. Mais cela doit faire partie de votre B. Soit vous faites un B/ Limite de la profession (à reformuler bien sûr) D'ailleurs la formule : "Une profession sur la sellette" que je viens de trouver me paraissait bien. Je l'ai tapé sur google et je suis tombé sur un article sur les notaires. Notez cette exigence de la Commission Européenne qui demande aux législations ayant des notaires de se rendre conforme au droit européen.

Toutes ces données peuvent remplir un B/.

Essayez aussi d'équilibrer votre devoir.